

Conditions d'acceptation Bois A



Sont autorisés :

- ✓ Le bois non traité (non peint, laqué ou traité)
- ✓ Le bois massif
- ✓ Les palettes
- ✓ Les poutres et planches

NE sont PAS autorisés :

- x Les déchets de construction et de démolition
- x Les réfrigérateurs/congérateurs
- x Les appareils électroniques
- x L'amiante
- x Les récipients sous pression tels que bonbonnes de gaz, cuves à combustible et cuves à LPG
- x Les récipients fermés et autres matériels de conditionnement dont le contenu ne peut être contrôlé
- x Les déchets dangereux, produits chimiques, explosifs, etc.
- x Les condensateurs et transformateurs (PCB)
- x Les autres déchets tels que papier, déchets résiduels, bois, terre, etc.